



Núméro de Révision: 006.0

Date de sortie: 12/01/2017

### 1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

<b>Désignation de l'article:</b>	<b>LOCTITE LB 8042 WHITE LITHIUMGREASE known as White Lithium Grease</b>	<b>Numéro IDH:</b>	270638
<b>Type de produit:</b>	Lubrifiant	<b>numéro d'item</b>	30530
<b>Restriction d'utilisation:</b>	Non identifié	<b>Région:</b>	Canada
<b>Raison sociale:</b>	Henkel Canada Corporation 2515 Meadowpine Boulevard Mississauga, Ontario L5N 6C3	<b>Votre contact:</b>	Téléphone: (905) 814-6511 MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center 1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711 TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC 1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887 Internet: www.henkelna.com

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

NON CLASSIFIÉ. LIRE LA FICHE SIGNALÉTIQUE EN ENTIER.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
Rien	Rien

#### PICTOGRAMME(S)

Rien

#### Conseils de prudence

<b>Prévention:</b>	Non prescrit
<b>Intervention:</b>	Non prescrit
<b>Stockage:</b>	Non prescrit
<b>Élimination:</b>	Non prescrit

10 % du mélange est constitué de composants dont la toxicité est inconnue.

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), deparaffines au solvant	64742-65-0	60 - 70
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	20 - 30
Dioxyde de titane	13463-67-7	1 - 5
Zinc oxide	1314-13-2	1 - 5

\*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

Numéro IDH: 270638

Nom du produit: LOCTITE LB 8042 WHITE LITHIUMGREASE known as White Lithium Grease

#### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

<b>Inhalation:</b>	Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
<b>Contact avec la peau:</b>	Laver à l'eau savonneuse. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
<b>Ingestion:</b>	Appeler un médecin. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente.
<b>Symptômes:</b>	Voir la section 11.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.
<b>Feu inhabituel ou risques d'explosion:</b>	Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de la pression accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême.
<b>Produit ou gaz issus de la combustion:</b>	Oxydes de carbone. Oxydes de métaux à la Section 3. Emanations et fumées âcres.

#### 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

<b>Mesures de protection de l'environnement:</b>	Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
<b>Méthodes de nettoyage:</b>	Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler autant de matériau que possible. Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage.

#### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation:</b>	Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Garder le récipient fermé.
<b>Stockage:</b>	Garder dans un endroit frais, bien ventilé. Garder le récipient fermé.

**Durée de Conservation Déclaration: Non disponible**

#### 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), deparaffines au solvant	5 mg/m3 TWA Fraction inhalable.	500 ppm (2,000 mg/m3) PEL 5 mg/m3 PEL Brouillard	Rien	Rien
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	5 mg/m3 TWA Fraction inhalable. 5 mg/m3 TWA brouillard 10 mg/m3 STEL brouillard	5 mg/m3 TWA brouillard 500 ppm (2,000 mg/m3) PEL 5 mg/m3 PEL Brouillard	Rien	Rien
Dioxyde de titane	10 mg/m3 TWA	15 mg/m3 PEL poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales 50 MPPCF TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien
Zinc oxide	2 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 10 mg/m3 STEL Fraction alvéolaire.	5 mg/m3 PEL Fumée. 5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 PEL poussière totales	Rien	Rien

**Remarques sur la conception des installations techniques:**

La ventilation générale d'une pièce est généralement adéquate. Une ventilation par aspiration à la source est recommandée quand la ventilation générale n'est pas suffisante pour contrôler la contamination aérogène.

**Protection respiratoire:**

Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

**Protection des yeux:**

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.

**Protection de la peau:**

Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau. Gants en caoutchouc nitrile. Gants de butylcaoutchouc.

## 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

<b>Etat physique:</b>	Semi-solide
<b>Couleur:</b>	Blanc
<b>Odeur:</b>	Doux, Petroleum
<b>Seuil de détection d'odeur:</b>	Non disponible
<b>Valeur pH:</b>	Non applicable
<b>Pression de vapeur:</b>	Non disponible
<b>Point / zone d'ébullition:</b>	Non disponible
<b>Point/domaine de fusion:</b>	Non disponible
<b>Gravité spécial:</b>	0.91
<b>Densité de vapeur:</b>	Non disponible
<b>Point d'éclair:</b>	160 °C (320°F) HST-US D09F; Flash/Fire Point By Cleveland Open Cup
<b>Inflammable/Limites inférieures d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Inflammable/Limites supérieures d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité:</b>	Non applicable
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non disponible
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Insoluble
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Indéterminé
<b>Teneur VOC:</b>	< 3 %; < 30 g/l

**Viscosité:** Non disponible  
**Température de décomposition:** Non disponible

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

**Stabilité:** Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

**Réactions dangereuses:** Ne se produira pas.

**Produits de décomposition dangereux:** Oxydes de carbone. Oxydes de métaux à la Section 3. Emanations et fumées âcres.

**Produits incompatibles:** Des oxydants forts.

**Réactivité:** Non disponible

**Conditions à éviter:** Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Voies d'exposition pertinentes:** Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

### Effets potentiels sur la santé

**Inhalation:** Ce produit possède une faible volatilité et on ne s'attend pas ce qu'il cause une irritation des voies respiratoires dans des conditions normales d'utilisation. L'exposition à des concentrations élevées de buées dans des endroits mal ventilés peut causer une irritation temporaire des voies respiratoires supérieures.

**Contact avec la peau:** Peut irriter la peau.

**Contact avec les yeux:** Peut provoquer une irritation des yeux.

**Ingestion:** Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), deparaffines au solvant	Rien	Irritant
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Rien	Irritant
Dioxyde de titane	Rien	Irritant, Respiratoire, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité
Zinc oxide	Oral LD50 (Souris) = 7,950 mg/kg Oral LD50 (Rat) = > 5 g/kg Inhalation LC50 (Souris, 4 h) = > 5.7 mg/l	Sang, Gastro-intestinal, Système immunitaire, Irritant, Reins, Métabolique, Système nerveux, Pancréas, Respiratoire, Peau

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), deparaffines au solvant	Non	Non	Non
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Non	Non	Non
Dioxyde de titane	Non	Groupe 2B	Non
Zinc oxide	Non	Non	Non

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

**Information écologique:** Non disponible

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

**Méthode de rejet recommandée:** Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

#### Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

#### Transport aérien (ICAO/IATA)

**Nom d'embarquement correct:** Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Zinc oxide)  
**Division:** 9  
**Numéro d'identification:** UN 3077  
**Groupe d'emballage:** III

#### Transport maritime (IMO/IMDG)

**Nom d'embarquement correct:** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Zinc oxide)  
**Division:** 9  
**Numéro d'identification:** UN 3077  
**Groupe d'emballage:** III  
**Polluant marin:** Zinc oxide  
**Informations complémentaires:** IMDG-Code: Segregation group 7- Heavy metals and their salts

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

#### Information sur la réglementation Canadienne

**Statut LCPE LIS/LES:** Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

#### Information sur la réglementation des Etats Unis

**État de l'inventaire TSCA 8 (b):** Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

**Préparé par:** Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

**Date de sortie:** 12/01/2017

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.